

L'artifice, envers de la fiction

Quoi de neuf
sur le rêve 120
ans plus tard ?

Marie-Hélène Brousse



Le rêve est un des éléments centraux dès l'origine de l'expérience analytique. Freud, l'arrachant à une tradition majoritairement théologique, l'a abordé et mis au travail de son invention, l'inconscient. *Die Traumdeutung* paraît en 1900. Freud écrit qu'il a son livre devant les yeux l'hiver de 1899. Cette première édition est suivie très rapidement de 8 éditions qui donnent chacune lieu à une nouvelle préface.

Le moment de l'invention

Sous le titre de la première édition on trouve en épigraphe la citation latine suivante : « *Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo* ». Si je ne peux fléchir ceux d'en haut, je mettrai en branle les Enfers, citation de Virgile. Le sujet Freud, homme de désir comme le nomme Lacan dans son texte *La Direction de la cure*, est dans cette épigraphe. La solution n'est pas au ciel elle est aux Enfers.

La première traduction anglaise date de 1913, la première en français, celle de Meyerson, de 1926. C'est un texte fondateur. Dans l'avertissement, il pose « Je ne crois pas sortir du domaine de la neuropathologie en publiant ce livre », et c'est, pour la phrase d'après, montrer qu'il veut précisément en sortir, de la pathologie tout au moins, puisque le rêve ne fait pas partie des « *phénomènes qui doivent, pour des motifs pratiques intéresser le médecin* ». [1] Il ajoute qu'en conséquence : « *Sa valeur théorique comme modèle n'en est que plus grande* ». Enfin il souligne : « *La publication de cet ouvrage était rendue difficile par l'espèce très particulière de faits* », je souligne, « *dont il traitait. On verra, en le lisant, pourquoi je ne pouvais*

me servir des rêves qu'on trouve dans les livres ou des rêves d'inconnus : je n'avais le choix qu'entre mes propres rêves et les rêves de mes malades. Je ne pouvais utiliser ces derniers, parce que les processus du rêve y étaient compliqués d'une manière fâcheuse par le mélange de caractères névropathiques. Pour communiquer mes propres rêves, il fallait me résigner à exposer aux yeux de tous beaucoup plus de ma vie privée qu'il ne convenait et qu'on ne le demande à un auteur qui n'est pas poète, mais homme de science. Cette nécessité pénible était inévitable ; j'ai dû m'y soumettre pour présenter d'une manière convaincante les résultats de mes recherches.... Je demande à tous ceux qui se trouvent visés dans les rêves que je communique, de ne point se formaliser si le rêve abuse parfois à leur égard de sa liberté d'opinion. » Relevons quelques traits qui selon Freud caractérisent le rêve : faits, vie privée et liberté d'opinion du rêve.

On voit dans ce texte en quoi la traduction de Meyerson Science des rêves pour être inexacte n'est pas infidèle à la position subjective de Freud : Faire avancer un savoir jusque-là inconnu par une modélisation d'un phénomène psychique universellement partagé par les être humains. La valeur de ce modèle théorique tient donc, contrairement aux phénomènes dits par lui pathologiques, au fait qu'il vaut pour tous. Mais il est d'ordre privé. Il s'aventure donc dans un domaine interdit par le discours du maître d'alors. Au XXIème siècle le discours du maître a changé et le privé est dissous. La psychanalyse n'a pas peu contribué à ce mouvement.

Une question à l'époque du Congrès de 2019

Après l'invitation qui m'a été faite par La Présidente de l'AMP, invitation dont je la remercie, je me suis posée la question suivante qui bien vite est devenue un gros souci : que peut-on en 2019, soit 120 ans plus tard, penser et dire de nouveau sur ce modèle fondateur de la discipline de la psychanalyse, que Freud a qualifié de voie royale de l'inconscient et pour lequel il a, trouvaille poétique, formulé l'expression « l'ombilic du rêve » ? Prendre quelques références chez Lacan, qui a lui-même non seulement repris les rêves travaillés par Freud, mais des rêves de certains de ses propres patients et aussi, rares il est vrai, des rêves de lui-même,

pour en modifier la modélisation freudienne à mesure de l'avancée de son enseignement ? Nos collègues Directeurs du futur Congrès l'ont fait à merveille dans leur texte.

Pourtant c'est en ce point, -quoi de neuf en psychanalyse sur le rêve 120 ans après ?- que j'étais arrêtée.

Une hypothèse s'est cependant profilée.

Les avancées de Lacan puis celle de JAM sur l'inconscient réel, distingué de l'inconscient déchiffrable et transférentiel, comment les voir à l'œuvre sur le rêve ? Comment se manifeste ce nouveau binaire et quel usage en faisons-nous dans les cures d'orientation lacanienne ?

Docilité analytique

J'ai alors pataugé dans les concepts ; Relu quelques-uns des derniers séminaires de Lacan, les cours de JAM de 2007 à 2011. Par exemple, j'ai trouvé cette phrase de JAM en 2007 : « *J'adore interpréter les rêves* ». Il y parle d'un véritable dialogue analyste/analysant par rêves se succédant côté analysant et côté analyste interprétation. Dans ce même cours j'ai été accrochée aussi par plusieurs exemples, déployés avec la plus grande précision, d'interprétation de type déchiffrement, cryptographie, non seulement de rêve, mais d'autres formations de l'inconscient, nommément deux actes manqués de Freud, décortiqués jusqu'à l'os, l'ombilic. Une leçon donc : inconscient déchiffrement et inconscient réel ne sont pas dans un rapport d'exclusion. Penser qu'ils sont incompatibles relève de l'ordre de la doxa et si Lacan a corrigé Freud c'est bien en ce que tout son enseignement est construit pour empêcher la transformation des avancées de la psychanalyse en doxa, mouvement qui avait tué la transmission de Freud chez les post-freudiens.

Pour fondamental que cela m'apparaissait, j'étais entraînée plus vers l'étude de l'interprétation et ses processus que vers le rêve lui-même. En pareil cas, ou bien je réagis selon les exigences de ma formation, une lumière rouge s'allume : attention au « hors sujet », ou bien, je les mets momentanément au rancart et selon

la discipline de l'analyse, je me plie docilement au mouvement qui s'est emparé de moi.

À m'y plier, je peux en déduire que dans un certain espace de discours, le discours analytique, espace très spécifique car ne relevant pas la domination qui organise les trois autres discours, rêve et interprétation s'équivalent.

Le rêve : Qui, que, quoi ?

Qui interprète ? Le rêve est une interprétation, mais l'interprétation ne se cantonne pas au rêve. Cela peut s'écrire en cercles qui ne se recouvrent que partiellement.

Mais justement dire que le rêve interprète est une thèse lacanienne. Pour Freud, c'est l'analyste qui interprète le rêve de l'analysant selon une méthode précise, sachant que l'analyste peut être le rêveur. Donc l'affaire se complique : le rêve est interprétable selon certaines règles de décryptage, qui répondent pour l'essentiel à la métaphore et à la métonymie, donc à la substitution, c'est son côté « voie royale » de l'inconscient freudien. Mais aussi le rêve interprète, c'est son côté « ombilic ». Il interprète le traumatisme inaugural, celui du moment où le sujet et l'objet ont coïncidé, dans leur différence abolie. D'un côté la voie Royale reposant sur la dictature folle du sens qui est toujours servile, comme le montrera Lacan, de l'autre l'ombilic, un trou dans le savoir, trou qui résonne et produit des vagues. Troumatisme dira Lacan.

De quelle matière est faite le rêve ? C'est, issu du transfert dans le dispositif analytique, un récit, une narration. Voilà donc les *faits* dont parlait Freud dans la citation que j'ai mentionnée plus haut. JAM définit le fait comme le premier niveau de l'interprétation. Ces faits sont des mots ou bouts de mots ou place vide, avec ou sans syntaxe, pouvant aller de la simple description à une histoire compliquée pleine de rebondissements, une fiction, qui contrairement à la rêverie, impose sa scène au rêveur, malgré lui : l'autre scène, non pas le contraire de la vie consciente, mais l'envers moébien de la vie telle qu'elle se déploie. La « vraie » vie y est vue d'un ailleurs composite et hétéroclite. En 1977, Lacan disait : « Dans l'ordre du rêve, qui se donne le champ d'usage du langage, il y a une bavure qui est ce que Freud appelle « *wunsch* » ... Les mots font l'achose freudienne... justement

car il y a une inadéquation des mots aux choses. L'adéquation du symbolique ne les fait les choses que fantasmatiquement ». [2] Donc entre réel et symbolique ça ne tient qu'à l'assouplissement par l'imaginaire. Mais malgré ce sens épique, l'inconscient n'apparaît qu'à la condition de ce *wunsch*, « et c'est bien pourquoi Freud a recours à ce qu'on appelle la pulsion... qui ne se supporte que d'être nommée. » Et ce *wunsch*, il échappe au sens et laisse des traces à celui ou celle qui consent à s'en tenir à la réduction du rêve à un signifiant, nom changeant et divers du *wunsch* comme objet. Au début de ma pratique Éric Laurent fut mon contrôleur. À propos d'un cas que je tentais de déployer, il me dit simplement : « Ça manque d'objet ». Cela fut comme une flèche qui rendait visible la cible, jusque-là invisible, et cela au moment où elle l'atteignait. Je n'ai jamais oublié cette phrase, elle m'accompagne toujours et j'ai aujourd'hui l'occasion de l'en remercier.

Que produit le rêve ? des effets de savoir troué, aussi vite apparus qu'évanouissants parce que les nominations qu'il produit se situent au bord du je-ne-veux-pas-savoir. Mais aussi des effets de corps : mouvements divers, plaisir sexuel, bonheur, gêne, malaise, larmes, angoisse, horreur, rire, énigme. Le rêve s'accompagne toujours de phénomènes de corps, véritable interprétation en acte.

Parvenue à ce point, la question, quoi de neuf au temps du binaire inconscient déchiffrement lié au symbolique et inconscient réel à l'imaginaire, pouvait recevoir une ébauche de réponse.

Le sujet barré, effet de S1-S2, sujet représenté par un signifiant pour un autre signifiant n'est pas sans tenir au corps parlant et aux différentes modes de jouir. Autrement dit le fantasme se situe à l'ombre du *sinthome*. Il serait donc logique que, au temps de l'inconscient réel, le rêve demeure un élément central de l'expérience analytique. Je suis alors allée relire des témoignages d'AE, pour vérifier, en les mettant en série, car comme tout le monde le sait, la série c'est l'abord du sérieux, quelle place avaient aujourd'hui dans la pratique analytique telle que les témoignages en permettent l'accès.

Vérification

À partir d'une recherche certes insuffisante et un peu aléatoire car fonction des textes dont je disposais, je vous propose les points suivants :

1 Aucun témoignage sans récit de rêves interprétés ou pas. Le rêve reste donc un des matériaux fondamentaux de la pratique de la psychanalyse, 120 ans après son invention.

2 Ces rêves sont traités comme soit délivrant un savoir, soit produisant une scansion, soit encore effectuant une coupure. Bref ils fonctionnent sur le modèle des différentes formes prises par l'interprétation. La part commune entre rêve et interprétation est validée.

3 Dans les témoignages, il apparaît clairement que les interprétations qu'ils produisent sont d'une facture différente des interprétations délivrées par l'analyste, lesquelles prennent fréquemment la forme d'une assignation à un signifiant : « vous êtes... », « c'est... » c'est à dire d'une nomination transitoire ou encore d'une phrase d'abord entendue comme un reproche ou une demande de l'Autre. La forme du silence, du « plus personne » dont parle JAM dans un de ses derniers cours, est celle qui se rapproche le plus du rêve.

4 La modalité des interprétations analytiques qui demeurent dans les témoignages, donc qui ont laissé une marque est la surprise. Dans le texte de Freud par lequel j'ai commencé, la liberté d'expression du rêve est ce qui fait effet de surprise, d'inattendu par rapport au discours du maître. Quelques mots sur la surprise. Une théorie et une technique tendent toujours à devenir une doxa, un discours du maître. Elles tournent le dos à la surprise. Or l'inattendu est en général le fruit de la contingence. La doctrine freudienne était tombée dans cette ornière. D'une certaine façon c'est ce point que j'avais été amenée à rencontrer lors de ma thèse sur la relation mère enfant chez les postfreudiens et Lacan. L'effort de Lacan a été de prendre cette pente à rebrousse-poil, de toutes les façons possibles, dans tous les domaines analytiques (pratique, théorie et éthique) et dans l'usage qu'il fait tout au long de son enseignement des références et des modélisations qu'il met au travail, qu'il s'agisse de Freud, de Descartes, de de Saussure...Il ne cesse d'appliquer à son propre enseignement ce traitement. Vous avez pensé que l'inconscient est symbolique, erreur ! Vous avez que l'objet a était..., pas du tout ! À chaque fois, par coupure ou par déplacement il produit un effet de surprise qui déséquilibre la pente à l'homéostasie cette pente du rêve, fervent défenseur selon

Freud de l'homéostasie. « Toi qui entre dans la psychanalyse d'orientation lacanienne, renonce à toute homéostasie. »

5 Il n'y a pas en analyse de rêve qui ne soit sous transfert, fut-ce à posteriori comme certains rêves récurrents dès l'enfance racontés des années plus tard. Un rêve ne devient une formation de l'inconscient que s'il est adressé. Le transfert permet l'adresse, inclus l'Autre dans le rêve. Donc il relève, ou bien d'une représentation, théâtrale ou cinématographique, donc une fiction, ou bien de la lettre, volée toujours.

6 Le rêve est autant présent à l'entrée, instant de voir, qu'au déploiement de la cure, temps pour comprendre, mais il participe généralement de la fin d'analyse, fournissant souvent les éléments de la conclusion.

7 Les rêves mobilisés dans la transmission du témoignage, (mais aussi hors du contexte du dispositif de la passe, des rêves déjà racontés lors d'une analyse antérieure), passent au statut de l'écriture. Ils échappent ainsi à l'oubli qui est la modalité la plus fréquente de la mémoire.

Pour conclure

Certains rêves donnent une forme épique à la structure. Vous aurez reconnu la définition lacanienne du mythe. À quelle structure donnent-ils cette forme ? je pense que c'est à la structure du fantasme dont ils contribuent à révéler le biais à l'analysant. Ils interprètent le fantasme par une orgie de sens joui, le situant en rapport, ou dans, un Autre qui n'est pas barré car il y a un sans limite du sens.

D'autres rêves sont de l'ordre de l'écriture. Ils écrivent un mot, ou quelques lettres indéchiffrables et hors sens dans un premier temps. Ils mobilisent l'équivoque, impliquent une lecture, parfois un witz, une invention et non un récit ou une histoire.

Il arrive que le même rêve donne à deux moments différents de la cure lieu à l'une puis l'autre de ces catégorisations, qui de ce fait s'avèrent communiquer.

Un exemple

Peut-être pour rendre plus incarné tout cela, puis-je faire référence à un exemple pris dans deux témoignages de B. Seynaeve qui met au travail du même rêve, à deux moments de son témoignage, ces deux modalités dont je parle.

Ce rêve avait surgi à la suite d'une intervention de l'analyste et relevait du cauchemar. J'en donne le récit tel qu'il apparaît lors de sa communication donnée au cours de JAM en date du 25 mars 2009 : « *Je déambule dans le couloir du Refuge de la Sainte Famille -c'est l'hôpital où ma mère a accouché de tous ses enfants. Ce couloir a la forme de la lettre L, il est carrelé en damier, des carreaux branlants, noirs et blancs. Je me déplace en veillant à ne pas marcher sur les joints. Je ressens tout à coup le besoin pressant d'uriner. Les toilettes sont à l'angle du L. Elles se présentent avec deux portes, une sur chaque côté du L. Il faut choisir une porte. Je pénètre dans les toilettes et me mets à uriner dans la cuvette sans pouvoir m'arrêter. La cuvette déborde et je me réveille en train d'uriner au lit.* » Première interprétation : cauchemar de castration et apparition de symptômes transitoires liés à la mise en place d'un binaire S1-S2.

C'est lors d'une intervention à la soirée des AE à l'ECF le 8 mars 2011 avec Éric Laurent, soirée consacrée à la nomination, que B. Seynaeve revient sur ce rêve. Lors de son intervention, intitulée *Nommer ce qui peut agraffer le nœud*, il revient cette fois sur le L, avec une nouvelle donne. « Le L noue le signifiant au corps. J'isolais la lettre L, qui noue langage et corps sexué dans la missive qui présida à l'union de mes parents : « *Occupe-toi d'elle* ». *Cette lettre L, surgie de l'inconscient au moment du rêve d'entrée dans la cure... je l'isolais lorsque la pulsion revint sur le corps. Cette lettre L ne constitue pas seulement une identification « tu es cela » mais un je souis cela dans mon corps* ». On voit que le L, qui revient trois fois dans le rêve, est une équivoque, elle, dont B. Seynaeve fait son nom de jouissance, son sinthome.

Concernant le rêve, la réduction du sens efface le mythe et donc la domination de l'Autre et de la modalité du nécessaire. Elle permet alors une écriture qui est hors sens et liée au ravinement du noyau traumatique contingent qui fait l'« os » du sinthome.

Dans les témoignages de passe on trouve sous des formes toutes différentes cette même réduction à l'écrit, ou au trou. Il suffit de mentionner par exemple, Ormeaux, Twingo, « surgissement dans un rêve d'un trou impossible à nommer »,

Encarnada, Payaso, OMO, Sin/toma, services secrets, canote, Niteroi, CPUT, W, A-R-E-N, Crac, À l'arrache,... À chaque fois le modèle en est différent et surprenant.: lettre, mot, phrase. Mais le rêve, non plus mythe à raconter mais écriture à lire, contribue alors à fournir au sinthome un nom qui fait nouage du sujet avec l'objet.

« Ça s'écrit tout de même le réel », ou le rêve comme artifice

Je reviens au séminaire XXV. « *Nous avons la suggestion que le réel ne cesse pas de s'écrire. C'est bien par l'écriture que se produit le forçage. Ça s'écrit tout de même, le réel, car il faut le dire, comment le réel apparaîtrait-il s'il ne s'écrivait pas ?... L'écriture est un artifice. Le réel n'apparaît donc que par un artifice, un artifice lié au fait qu'il y a la parole et même du dire.* » Après il évoque la passe. Puis il ajoute : « *Impossible de savoir qui lit. Il y a sûrement de l'écriture dans l'inconscient. Ne serait-ce que le rêve, principe de l'inconscient – ça c'est ce que dit Freud- le lapsus, et même le trait d'esprit, se définissent par le lisible.* » Le rêve, des délices du « il était une fois » gorgé de sens, au poème ou Witz, trou noir dans le sens tel que le définit l'astrophysique actuelle, un objet très simple caractérisé par sa masse et son nombre de rotations par seconde et qui n'a pas de structure, une surface mathématique définie par le fait que toute information ou tout objet, qui y entre, y disparaît. Du trou, on n'attrapera plus que les ondes qu'il envoie.

Pour la soirée de l'AMP organisée par la Présidente Angelina Harari à l'ECF le lundi 28 janvier 2019.

NOTES

1. La Science des rêves, trad. de Meyerson PUF, avertissement.
2. Jacques Lacan, Le moment de conclure, 15 novembre 1977, inédit.